



**HAL**  
open science

## Les lieux qui ont fait la France - Cluny

Didier Méhu

► **To cite this version:**

Didier Méhu. Les lieux qui ont fait la France - Cluny. Les lieux de l'histoire de France, dir. Olivier WIEVIORKA et Michel WINOCK, Paris, Perrin, 2017., 2017. halshs-03099104

**HAL Id: halshs-03099104**

**<https://shs.hal.science/halshs-03099104>**

Submitted on 6 Jan 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Texte publié dans *Les lieux de l'histoire de France*, dir. Olivier WIEVIORKA et Michel WINOCK, Paris, Perrin, 2017, p. 77-90.

***Les lieux qui ont fait la France – Cluny***  
**Didier Méhu, Université Laval, Québec**

« La sèche et sombre contrée d'Autun n'a rien de l'aménité bourguignonne. Celui qui veut connaître la vraie Bourgogne, l'aimable et vineuse Bourgogne, doit remonter la Saône par Châlons, puis tourner vers la Côte-d'Or au plateau de Dijon, et redescendre vers Auxerre ; bon pays, où les villes mettent des pampres dans leurs armes, où tout le monde s'appelle frère ou cousin, pays de bons vivants et de joyeux Noël. Aucune province n'eut plus grandes abbayes, plus riches, plus fécondes en colonies lointaines : Saint-Bénigne à Dijon ; près de Mâcon, Cluny ; enfin Cîteaux, à deux pas de Châlons. Telle était la splendeur de ces monastères, que Cluny reçut une fois le pape, le roi de France, et je ne sais combien de princes avec leur suite, sans que les moines se dérangeassent. »

Ces phrases de Jules Michelet ont été publiées en 1833 dans le *Tableau de la France* qui introduit la période féodale de son *Histoire de France*. Cluny faisait ainsi son entrée sur la scène nationale comme un fleuron de « l'aimable et vineuse Bourgogne », une abbaye dont la splendeur permit de recevoir sans compter les plus grands princes des temps médiévaux. Cluny, écrivait aussi Michelet, fut ce monastère dont sortit Hildebrand, qui, sous le nom de Grégoire VII suscita une « épuration révolutionnaire de l'Église » et la révolte du peuple contre les prêtres concubinaires et féodaux. Cluny, lit-on plus loin, engendra une congrégation monastique, la première de toutes, mais sa chute rapide dans la volupté nécessita une réforme, qui donna Cîteaux. Cluny... Cluny...

On tourne les pages du *Moyen Âge* de Michelet, et on ne trouve rien d'autre. On ouvre les autres grands ouvrages qui fondent alors l'Histoire de France, ceux d'Augustin Thierry et de François Guizot, et on constate la même discrétion. Le constat s'impose. À l'heure où s'écrivait le récit national, Cluny fut négligée. Que s'est-il donc passé pour que l'on en fasse aujourd'hui un des « lieux qui ont fait la France » ? Cluny retrouvé ? Cluny reconstruit ? Cluny réinventé ? Parcourons quelques chemins, pour comprendre d'où vient Cluny et ce qu'on en a fait.

*Le sens médiéval de Cluny*

Tout commença en septembre 909 ou 910, lorsque le duc d'Aquitaine et comte de Mâcon, Guillaume I<sup>er</sup>, donna à saint Pierre et à saint Paul son domaine de Cluny, avec une chapelle, la maison de maître et l'ensemble de ses revenus et dépendances. Une douzaine de moines s'y installa sous la direction de l'abbé Bernon, qui dirigeait déjà plusieurs établissements situés dans le Jura et le Berry. Les terres données étaient garnies des hommes qui les cultivaient. Les moines devinrent ainsi les nouveaux percepteurs des revenus de la production, à charge de les transformer en prières, en aumônes et en œuvres

à la gloire de Dieu. La fondation devait aider le salut du donateur et de ses parents ; un salut indirect, donc, fondé moins sur la conversion de l'aristocrate que sur le transfert de ses biens temporels au profit des moines, « spécialistes » de l'intercession spirituelle. Ces derniers n'étaient d'ailleurs que des bénéficiaires temporaires. Les vrais destinataires étaient Pierre et Paul, saints tutélaires de l'Église romaine et porte-parole auprès de Dieu. Le statut des biens donnés en fut transformé. La « terre des saints » était spirituelle, soustraite aux échanges humains, protégée comme devaient l'être les lieux sacrés. Guillaume s'interdit, ainsi qu'à tous ses successeurs, au roi et à tous ses agents, de soumettre les biens de Cluny aux échanges inter-aristocratiques et à la justice, aux péages et prélèvements seigneuriaux. Le pape, vicaire de saint Pierre, fut investi d'un rôle de tuteur pour garantir le bon fonctionnement du système.

Par son geste, le duc d'Aquitaine engagea ses pairs et ses fidèles. Après 910, certains de ses proches l'imitèrent en ajoutant à la donation initiale d'autres terres, d'autres églises et d'autres revenus. Le processus acquit une dimension supplémentaire lorsqu'Odon remplaça Bernon, en 927. C'est que le réseau relationnel du nouvel abbé était autrement plus large que celui de son prédécesseur : il allait de la Touraine à l'Italie, de l'Île-de-France à l'Aquitaine, des princes carolingiens aux Théophylacte, cette famille qui dominait alors le siège pontifical. À l'heure où l'Église n'était pas encore structurée d'une manière centralisée à partir de Rome, Cluny engendra ainsi une famille ecclésiale multipolaire, fondée sur plusieurs monastères confiés personnellement à Odon et sur des réseaux aristocratiques pourvoyeurs de terres et de cultivateurs. Les abbés qui succédèrent à Odon pendant un siècle et demi, Aymard (942-948), Mayeul (948-994), Odilon (994-1049) et Hugues (1049-1109), entérinèrent chacun à leur mesure le système. La famille s'étendit ainsi en Provence, en Île-de-France, en Bourgogne et en Auvergne, puis, dans la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> siècle, en Angleterre, en Germanie, en Lombardie, en Aragon et en Castille. Elle s'institutionnalisa progressivement, tant par la soustraction à l'autorité épiscopale de tous les monastères ayant rejoint ce que l'on nommait désormais l'Église clunienne (*ecclesia Cluniacensis*, en 1097), que par l'établissement de centres domaniaux administrés par les moines.

La présence des reliques de saint Pierre et de saint Paul depuis la fin du Xe siècle, ajoutées à celles de nombreux martyrs et confesseurs originaires de Palestine, d'Italie, de Gaule ou d'Espagne situaient Cluny dans le miroir de Rome et en faisaient un lieu syncrétique de toute l'histoire du salut. C'était un lieu qui rayonnait et vers lequel on convergeait, au sein d'un espace social qui était celui de la communauté chrétienne en cheminement vers le salut. Aux Xe, XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, de nombreux moines formés à Cluny devinrent évêques, tant en France, en Angleterre qu'en Espagne. Contrairement à ce qu'écrivait Michelet, Grégoire VII ne fut pas formé à Cluny, mais l'un de ses successeurs, Urbain II, fut grand-prieur du monastère bourguignon. En janvier 1077, au plus fort de la querelle entre le pape Grégoire VII et l'empereur Henri IV, lorsque ce dernier fut sommé de faire pénitence pieds nus dans la neige devant le château de Canossa, c'est l'abbé Hugues de Cluny qui fut l'intermédiaire entre les deux souverains. Une décennie plus tard, c'est vers Cluny que convergea une partie de l'or amassé par les rois de Castille lors de leurs guerres contre les musulmans d'Espagne. Ajouté aux rentes venues du roi d'Angleterre, il permit l'émergence de la *maior ecclesia*, église gigantesque dont le chantier fut inauguré en 1088, qui domina en hauteur et en longueur toutes les autres édifiées jusqu'alors.

Le cadre originel de Cluny n'était donc pas la France, mais l'Église et les réseaux inter-aristocratiques dont l'échelle était à la fois régionale et « européenne ». Certes, Cluny était situé dans le royaume de France depuis sa fondation et le resta sans interruption jusqu'en 1790, mais il ne fut pas un lieu emblématique du royaume médiéval comme ont pu l'être Saint-Denis, Paris, Tours, Saint-Benoît-sur-Loire, Soissons ou Compiègne.

Néanmoins, à partir de la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle, le royaume de France tendit à revendiquer une place à part au sein de l'*ecclesia*. En 1166, Cluny fut attaqué par des troupes du comte de Chalon. Les habitants du bourg tenus d'assurer la défense des moines se firent massacrer. L'abbé ne vit d'autre recours que de faire appel au roi. Louis VII mena une chevauchée triomphale sur les rives de la Saône et négocia avec les moines la cession d'une terre où il installa un agent de sa justice. Le domaine monastique de Saint-Gengoux, situé une quinzaine de kilomètres au nord du monastère, devint le siège d'une prévôté royale, remplacée en 1239 par le bailliage de Mâcon. Le sud de la Bourgogne suivit alors une évolution semblable à celle de l'ensemble de la France actuelle, où les justices seigneuriales furent peu à peu concurrencées par celles des agents du roi. Les abbés de Cluny parvinrent à se faire confirmer leurs privilèges ancestraux jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais en 1294, leur juridiction fut inscrite dans un système d'appel qui les fit relever en dernière instance du Parlement de Paris. À la même période, l'abbé dut consentir à l'impôt royal pour soutenir la guerre et le projet de croisade. Par la justice et la fiscalité, l'abbaye bourguignonne entra ainsi dans le corps du royaume.

L'une des conséquences fut son intégration dans les circuits de l'itinérance royale. Le premier roi qui y séjourna fut Louis IX, en novembre 1245. Quatre mois plus tôt, l'empereur Frédéric II Hohenstaufen avait été excommunié et déposé au concile général de Lyon. L'empereur chercha le soutien du roi de France, qui accepta d'intervenir auprès du pape. Louis IX et Innocent IV choisirent de se rencontrer à Cluny en compagnie d'une large délégation de prélats et de princes de toute l'Europe. Un chroniqueur clunisien souligna les facilités avec lesquelles tous ces grands reçurent l'hospitalité à Cluny sans que les moines n'aient à quitter les lieux conventuels ; tel est l'épisode brièvement évoqué par Michelet dans l'extrait cité plus haut. Ce n'était pas la première fois que Cluny accueillait le pape et des prélats, mais ces rencontres se concluaient jadis par la confirmation des privilèges clunisiens. Cette fois-ci, Cluny apparut comme le théâtre d'enjeux qui le dépassaient. Les cardinaux arborèrent là pour la première fois le chapeau rouge, couleur du Sénat romain et symbole du sang du Christ. Avant de partir, le pape fit déposer dans les archives de Cluny des rouleaux de parchemin scellés par les prélats présents au concile de Lyon sur lesquels furent consignés les privilèges de l'Église romaine. Le monastère se vit ainsi institué comme le conservatoire des privilèges pontificaux.

L'entrevue de 1245 créa un précédent. Au printemps 1274, sur le chemin du deuxième concile de Lyon, le roi Philippe III séjourna à Cluny avec sa cour. En novembre 1305, sur le chemin qui le menait à Lyon pour assister au couronnement du nouveau pape Clément V, le roi Philippe le Bel s'arrêta trois jours à Cluny. En mars de l'année suivante, c'est toute la cour pontificale qui s'y installa quelques semaines.

*Cluny et la France à l'époque moderne*

La politique gallicane menée par les rois de France à partir de Charles VII, dans le second quart du XV<sup>e</sup> siècle, conduisit à une redéfinition des relations entre les communautés religieuses et la royauté. Cluny n'y échappa pas. Si la libre élection de l'abbé par les moines ne fut jamais formellement remise en cause, le roi fournit des instructions pour le choix du nouvel élu, ce que le Concordat de Bologne entérina en 1516. On vit alors se succéder à la tête de l'abbaye bourguignonne un bâtard des Bourbon, suivi aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles par des membres de la famille d'Amboise, de Guise, de Condé, de La Tour d'Auvergne ou de La Rochefoucauld, sans compter Richelieu et Mazarin. L'abbatiate de Cluny compta désormais parmi les charges convoitées par les grands partis du royaume, moins pour la vie conventuelle que pour le prestige du nom et les confortables rentes des terres clunisiennes.

Les réformes protestantes conduisirent à un repli de l'ordre de Cluny sur le royaume de France. Les monastères anglais et germaniques furent sécularisés au cours du XVI<sup>e</sup> siècle. Ceux d'Espagne rejoignirent la congrégation de Valladolid et ceux de Lombardie se comportèrent de manière quasiment autonome. Cluny aurait pu, alors, devenir un haut lieu du monachisme français, mais il rata le virage qui fit des monastères bénédictins des centres d'étude. En 1618, Louis XIII approuva la fondation d'une nouvelle congrégation monastique placée sous le vocable de saint Maur, dont le siège fut établi à Paris, dans le monastère de Saint-Germain-des-Prés. Les moines mauristes accordèrent une place essentielle à l'érudition et ils publièrent pendant deux cents ans des centaines de volumes sur l'histoire de l'Église de France. On attribue à l'un d'eux, Jean Mabillon, les fondements de la méthode historique moderne. La plupart des monastères bénédictins rejoignirent la congrégation de Saint-Maur, à l'exception de ceux de Cluny, qui se divisèrent sur le sujet et restèrent finalement à l'écart, scindés jusqu'en 1788 entre réformateurs et traditionnalistes.

Si Cluny ne fut pas un moteur de ce tournant érudit, il en fut l'une des cibles et c'est en tant qu'objet prestigieux du passé qu'il fut régulièrement visité entre 1645 et 1750 par les moines mauristes à la recherche de documents anciens susceptibles de nourrir leurs recueils. Dans les années 1760, le relais fut pris par le Cabinet des chartes, dont le responsable, l'avocat des finances Jacob-Nicolas Moreau, convainquit Louis XV de créer une bibliothèque où seraient centralisés les documents administratifs utiles au contrôle des finances ainsi que les actes écrits relatifs à l'histoire de France. Une vingtaine d'érudits furent envoyés à travers le royaume pour recueillir des copies des principaux documents. Cluny accueillit l'avocat Louis-Henri Lambert de Barive, qui, entre 1770 et 1790, copia la quasi-totalité des archives médiévales du monastère. Il permit à Cluny, à terme, de devenir un monument historique national.

### *Cluny et la France au XIX<sup>e</sup> siècle*

En 1790, les moines furent dispersés, les biens fonciers vendus, ainsi que les ornements du monastère et les objets de métal susceptibles d'être fondus. La Terreur occasionna quelques destructions mobilières, mais ce qui caractérisa surtout Cluny entre la Convention et l'Empire c'est la victoire progressive du mercantilisme, qui démantela l'église abbatiale pour l'utilisation des matériaux. Cluny était trop ancré symboliquement dans le régime féodal pour susciter l'intérêt de l'État, qui fut incapable de trouver un projet pour les anciens bâtiments. Vingt ans après le départ des moines, toute idée du sens

du lieu avait disparu et la Restauration n'eut pas la moindre velléité d'arrêter la destruction de l'église, qui se poursuivit jusqu'en 1823. Cet oubli explique en partie la place infime que les premiers historiens libéraux accordèrent à Cluny. Thierry, Guizot, Michelet cherchaient à ancrer dans le passé les origines du souffle qui produisit les révolutions. Ils le trouvèrent dans les cités romaines et les communes féodales, pas dans le monastère. Au mieux, Cluny, et à travers lui l'ensemble du monachisme féodal, fut-il envisagé comme une pierre d'attente sur laquelle, plus tard et en sortant du cloître, l'élan philosophique, intellectuel et social put se déployer.

Outre l'aspect purement pragmatique, c'est probablement un tel sentiment qui guida le choix de la Mairie de Cluny de quitter le petit hôtel qu'elle occupait dans une rue secondaire de la ville pour s'installer dans les bâtiments conventuels en 1801. De même, lorsqu'entre 1839 et 1841 Cluny devint le deuxième siège, avec Lyon, de l'Union phalanstérienne, qui rassemblait les disciples de Charles Fourier soucieux d'établir des communautés de vie fondées sur la libre association et l'accord affectueux de leurs membres. En 1848, Stanislas Aucaigne, à l'origine des congrès phalanstériens de Cluny, devint maire de la ville. En 1866, il proposa à l'État les anciens bâtiments monastiques pour accueillir le centre de formation des maîtres de l'« enseignement spécial » que venait de créer le ministre de l'Instruction publique Victor Duruy. Cet enseignement spécial était créé parallèlement à l'enseignement secondaire classique afin de dispenser une instruction adaptée aux besoins de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. Cluny accueillit l'École normale où les futurs professeurs se formaient tout en apprenant concrètement leur métier dans le cadre d'un collège créé parallèlement. L'École normale et le Collège d'enseignement spécial fonctionnèrent jusqu'en 1891, lorsque Cluny devint le quatrième site national de l'École des Arts et métiers (alors baptisée École nationale pratique d'ouvriers et de contremaîtres), qu'elle abrite toujours. De 1860 à 1900, le site de l'ancien monastère acquit ainsi un sens nouveau, qui l'inscrivit sur la carte de France comme un lieu de formation technique de haut niveau. Le choix de l'ancien monastère était motivé par sa situation au sein d'un pays riche permettant une agriculture variée et par la proximité du Creusot, de Lyon et de Saint-Étienne, trois hauts lieux de l'industrie et du commerce, mais aussi par le souvenir du labeur et de la science des anciens bénédictins, dont les ingénieurs se devaient d'être les successeurs. La relation matricielle entre les anciens moines et les « gadzarts » (élèves des Arts et métiers) s'est ensuite traduite par un esprit de corps très développé et par un bizutage (appelé « usinage ») particulièrement long et sévère, dont la ritualité implique des épreuves réparties dans les différents lieux constitutifs de l'ancien espace conventuel.

Si la rencontre entre Cluny et la science se concrétisa en 1866, c'est qu'une véritable réhabilitation de l'œuvre monastique avait été entreprise. En 1839, Prosper Lorain, doyen de la Faculté de droit de Dijon, publia sous le titre *Essai historique sur l'abbaye de Cluny* le premier ouvrage consacré exclusivement à l'histoire du monastère. Son objectif était de revaloriser l'œuvre clunisienne en Europe et d'écrire, « dans le récit d'un seul couvent, les tristes destinées de tous les monastères de France ». Libéral catholique, ami intime de Lacordaire, il entendait montrer à quel point les idéaux de liberté dont se prévalaient les historiens patentés avaient été élaborés par les moines et que ceux-ci avaient joué en Europe un rôle civilisateur de premier plan. Lettres, liturgie, science, agriculture, architecture, commerce, histoire, politique, il n'est pas un domaine dans lequel ils ne les voyait avoir apporté une contribution positive. Les gages de ce succès étaient, selon

Lorain, leur inscription dans un cadre supranational, fidèlement à « l'esprit de l'association catholique » et donc en dehors de toute dépendance à l'égard de l'État. C'est donc contre Guizot et Michelet que Cluny entrait dans l'histoire ; contre l'État et aussi contre le « monastère civil » rêvé par les Fourieristes. D'autres, après Lorain, grossirent le trait et le caricaturèrent parfois, en conférant à Cluny un rôle déterminant dans l'essor intellectuel, spirituel et politique de l'Europe médiévale et en tentant de clériciser la dynamique de l'histoire de France<sup>1</sup>.

Parallèlement à cette monachisation de l'histoire, on assista au XIXe siècle à une nationalisation de Cluny par le biais de ses archives. La loi du 5 brumaire an V (26 octobre 1796) demandait la centralisation au chef-lieu de département des documents provenant des établissements religieux, mais ceux de Cluny demeurèrent sur place, en vertu de la valeur nationale qui leur était conférée. Le projet de les déplacer à Paris ne se concrétisa pas tout de suite. Ils furent d'abord laissés sans soin dans les locaux de la Mairie ou ils furent pillés et soumis à diverses déprédations jusqu'à la fin des années 1830. Dès lors, un double processus se mit en place. Le classement et l'inventaire des archives à Cluny déboucha sur un projet de publication qu'Alexandre Bernard soumit au Ministère de l'Instruction publique en 1860. Le premier volume des *Chartes de Cluny* parut en 1876 dans la collection des *Documents inédits de l'histoire de France*, dont il constitua le premier volume. Parallèlement, les administrateurs de la Bibliothèque nationale achetèrent quelques chartes et manuscrits distraits par des collectionneurs, jusqu'à ce qu'en 1881, au terme d'un véritable harcèlement, Léopold Delisle parvint à acquérir les archives et manuscrits de Cluny que la Mairie avait jusqu'alors refusé de céder.

### *Cluny et la France de 1910 à 2016*

Le déplacement des archives à Paris puis leur classement et la publication des documents les plus anciens firent de Cluny un objet d'histoire. Si l'on sortit de la dichotomie du XIXe siècle entre une histoire de la Nation française qui ignorait Cluny et une hagiographie qui en faisait le creuset de la civilisation, on assista, en France, à une scission entre une historiographie cléricale attentive à la spiritualité, aux lettres et aux coutumes clunisiennes et une historiographie laïque consacrée à la justice, au temporel et à l'architecture. Les deux ne se rencontrèrent quasiment jamais chez les historiens français pendant tout le XXe siècle. Le grand médiéviste de la société féodale des années 1920-1930, Marc Bloch, ignore Cluny. En 1951, Georges Duby soutint sa thèse sur la société féodale en Mâconnais en puisant l'essentiel de sa matière dans les chartes de Cluny, mais il ne considéra pas les moines comme des agents de cette société. Il fallut attendre la fin des années 1980 pour que, sous l'impulsion d'historiens allemands et américains, la jonction soit effectuée entre la spiritualité clunisienne et les modalités de

---

<sup>1</sup> On pense notamment à l'Abbé F. CUCHERAT, *Cluny au onzième siècle : son influence religieuse, intellectuelle et politique*, Mâcon, 1851 ; L.-H. CHAMPLY, *Histoire de l'abbaye de Cluny*, Mâcon, 1866 ; J.-H. PIGNOT, *Histoire de l'ordre de Cluny depuis la fondation de l'abbaye jusqu'à la mort de Pierre le Vénérable (909-1157)*, 3 vol., Paris / Autun, 1868 ; Le comte de MONTALEMBERT, *Les moines d'Occident depuis saint Benoît jusqu'à saint Bernard*, 7 vol., Paris, 1860-1877.

leur domination temporelle<sup>2</sup>. Jusqu'à cette date, tous les grands travaux consacrés à l'histoire de Cluny émanèrent de chercheurs qui n'étaient pas français.

Il en alla de même avec l'architecture. Si les vestiges de l'abbatiale avaient été classés Monuments historiques dès 1837, on ne connaît aucune restauration d'envergure avant les bombardements qui affectèrent Cluny en 1944, à l'exception de la reconstruction en style néogothique de la façade des bâtiments conventuels par Charles-Jean Laisné en 1873. L'art des monastères clunisiens était à peu près inconnu avant que le professeur de Harvard, Arthur Kingsley Porter, publia en 1923 un ouvrage décisif sur la sculpture romane. En 1928, c'est un de ses élèves, Kenneth John Conant, qui inaugura les fouilles archéologiques sur le site de l'ancienne abbatiale. Sur la base des vestiges mis au jour, il publia des reconstitutions saisissantes de l'édifice disparu, qui conditionnent encore aujourd'hui ses restitutions graphiques ou virtuelles. La France ne s'empara des fouilles de Cluny qu'en 1989, à la suite d'une maladresse de la Mairie qui fit creuser une rue sur le site de l'ancienne abbatiale sans avoir averti la Direction régionale de l'archéologie. Une fouille de sauvetage urgent s'engagea, qui se transforma, devant l'ampleur des découvertes, en fouille programmée. Depuis lors, l'ancienne abbatiale n'a pas cessé d'être l'objet régulier de fouilles archéologiques. La compréhension du site en a été bouleversée et chaque découverte importante débouche sur des restaurations, reconstitutions et modifications du circuit de visite.

Ces changements coïncidèrent avec le tournant patrimonial pris par la France au cours des années 1980. Le sens de Cluny, désormais, fut celui d'une mémoire collective cristallisée dans un édifice en grande partie disparu, un vide puissant suscitant l'imagination et la restitution. En septembre 1988, le Président François Mitterrand, nouvellement réélu, fut invité à Cluny pour prononcer le discours de clôture du colloque scientifique qui célébrait le gouvernement de l'abbé Hugues de Semur à Cluny – cet abbé qui, 900 ans plus tôt, avait initié la construction de la *maior ecclesia*. Mitterrand était lié personnellement à Cluny parce que son épouse y possédait une demeure familiale et parce qu'il s'y était rendu alors qu'il agissait dans la Résistance. Son allocution alterna entre le « nous » et le « vous » : le « nous » du Président qui parle au nom d'une communauté patrimoniale et mémorielle, de « nos maisons » construites avec les pierres de l'abbatiale détruite ; le « vous » des historiens auxquels il s'adresse, en vantant les efforts déployés par son gouvernement pour développer les postes de chercheurs et les moyens attribués aux laboratoires. L'objectif de Mitterrand était de situer Cluny – et, au-delà, la France – au cœur d'un mouvement centripète et centrifuge à l'échelle de l'Europe : mettre en valeur le patrimoine pour attirer les touristes et ainsi encourager l'économie ; soutenir la recherche historique pour faire rayonner le passé éclatant de la France. Et à l'instar d'Hugues de Semur, qui fut l'agent de la grandeur européenne de Cluny au XI<sup>e</sup> siècle, Mitterrand se rêvait, à Cluny, l'agent de la grandeur européenne de la France de la fin du XX<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>.

---

<sup>2</sup> Les travaux décisifs furent ceux de Joachim Wollasch et de son équipe à Münster (résumé synthétique dans J. WOLLASCH, *Cluny - « Licht der Welt ». Aufstieg und Niedergang der klösterlichen Gemeinschaft*, Zürich / Düsseldorf, 1996) et ceux de Barbara ROSENWEIN, *To be the Neighbor of Saint Peter. The Social Meaning of Cluny's Property (909-1049)*, Ithaca / London, 1989.

<sup>3</sup> Le discours de François Mitterrand est publié dans *Le gouvernement d'Hugues de Semur à Cluny. Actes du colloque scientifique international, Cluny, septembre 1988*, Ville de Cluny, 1990, p. 23-31.



Mitterrand passa, Cluny continua de se transformer, désormais balancé entre un horizon européen plus imaginaire que réel et un ancrage institutionnel français. En 1994, à l'occasion du millénaire de la mort de l'abbé Mayeul fut inaugurée la Fédération des sites clunisiens, devenue en 2010 Fédération *européenne* des sites clunisiens. Elle rassemble aujourd'hui 174 sites à travers l'Europe pour proposer des itinéraires touristiques et activités culturelles autour de l'ancien monachisme clunisien. L'horizon européen de Cluny fut placé par la Fédération et la Municipalité de Cluny au cœur des festivités du 11<sup>e</sup> centenaire de la fondation du monastère qui se déployèrent entre septembre 2009 et septembre 2010. Parallèlement et paradoxalement, l'ancienne abbaye continue d'être gérée par des instances patrimoniales françaises. Les bâtiments, partagés entre le circuit de visite et l'école des Arts et Métiers, relèvent de deux ministères différents. Le Musée d'art et d'archéologie, qui conserve des œuvres et un extraordinaire dépôt lapidaire provenant de l'ancien monastère, relève de la Municipalité de Cluny, dont le budget est à la hauteur de sa taille (4743 habitants au recensement de 2013). Aucun conservateur du patrimoine n'est responsable de ses collections. Lorsqu'on évoque le « Musée de Cluny », on pense généralement au « Musée du Moyen Âge » installé dans les thermes romains et l'ancien collège de Cluny près de la Sorbonne ; et pour bien des Français, Cluny n'est qu'une station de métro de Paris.

À défaut d'être pris en charge par les instances européennes, voire de faire l'objet de programmes ou d'instituts de recherche européens, Cluny reste ce haut lieu auquel on semble encore chercher un sens. Et, comme désormais partout aujourd'hui en l'absence d'autre horizon, on invoque la spiritualité. La Fédération et la Municipalité l'inclurent dans leur propos en 2010. Des associations culturelles sises à Cluny en font un socle pour justifier des activités artistiques ou de loisir qui s'installent dans d'anciens édifices clunisiens. On fait dialoguer, souvent avec bonheur, les édifices romains restaurés avec des installations non narratives créées par des artistes actuels, alors que les visiteurs parcourent le site monastique avec des tablettes qui restituent au-dessus des vestiges les images virtuelles des édifices disparus.

Le sens actuel de Cluny est à la rencontre entre ces différentes dimensions : européenne, nationale, patrimoniale, touristique, spirituelle, onirique. Aucune ne domine, mais ce qui est certain, c'est que la dimension française ou nationale est très marginale. Elle ne le fut pas au Moyen Âge. Elle ne l'est pas devenue malgré la « nationalisation » du XIX<sup>e</sup> siècle. Aussi, on peut se demander ce qui rend Cluny digne de figurer parmi les « lieux qui ont fait la France ». Peut-être parce que Cluny, au fil de ses vicissitudes et de ses changements de sens, illustre l'évolution de la France. À moins qu'il s'agisse de faire réfléchir, en une période de crispation nationaliste et identitaire, à la démarche consistant à écrire la généalogie d'un fantasme...

### Bibliographie

- « L'Abbaye de Cluny », dossier rassemblé dans la revue *Monumental. Revue scientifique et technique des Monuments historiques*, 2012, 2, p. 10-49.
- Cluny, 910-2010 : onze siècles de rayonnement*, dir. Neil STRATFORD, Paris : Éditions du Patrimoine, Centre des Monuments nationaux, 2010.
- Cluny après Cluny. Constructions, reconstructions, commémorations, 1790-2010*, dir. Didier MÉHU, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2013.

- Cluny, les moines et la société au premier âge féodal*, dir. Dominique IOGNA-PRAT, Michel LAUWERS, Florian MAZEL et Isabelle ROSÉ, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2013.
- HUREL (Odon) et RICHE (Denyse), *Cluny. De l'abbaye à l'ordre clunisien, X<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris : Armand Colin, 2010.
- MARQUARDT (Janet), *From Martyr to Monument. The Abbey of Cluny as Cultural Patrimony*, Newcastle: Cambridge Scholars Publishing, 2007.
- VOROS (Christophe), *Sites clunisiens en Europe*, 2<sup>e</sup> édition, Cluny : Office du tourisme, 2013.